

COURRIER
DE
LECTEURS

Entre Bible et Coran, le dialogue est possible

Monsieur Tebib,
Dans votre courrier de lecteur, en réponse à M. Früh, vous voulez remettre la mosquée au milieu du village (bien qu'en Suisse, nous ayons toujours eu des églises et non des mosquées au milieu de nos villages). Vous souhaitez ainsi réfuter une fausse compréhension du Coran, les textes devant être compris dans leur contexte historique. J'abonde dans ce sens.

Toutefois, des questions restent ouvertes. Contrairement à la Bible, le Coran est un livre difficile à comprendre et dans la société occidentale, de nombreuses interprétations se développent. Mais ces interprétations modernisées du Coran ne seraient-elles pas un moyen de faire accepter l'islam dans des pays d'origine chrétienne,

en fait, de pratiquer la «Taqiya», la duperie que le Prophète a justifiée pour faire avancer la cause de l'islam?

Autant ma connaissance de la Bible est approfondie, autant ma connaissance de l'islam est faible. Mes sources sont involontairement sélectives, mais aucun rejet ne peut m'être reproché. Au contraire, plusieurs de mes amis sont des musulmans que j'apprécie. Par consé-

quent, le dialogue que vous appelez de vos souhaits m'interpelle et je suis disposé à faire l'effort du partage dans un but de paix et d'éducation comme très justement vous le dites. La porte est ouverte et je m'en réjouis! ● ETIENNE KONRAD (EVILARD)

Une source peut-elle, par le même orifice, donner de l'eau propre permettant la vie et de l'eau insalubre semant la dysenterie et la mort? Ce qui est impossible à une source, l'est aussi pour le Coran.

Raison pour laquelle il faut de nombreux «instruits» «imams» et autres sages, qui agissent comme des filtres pour donner une apparence de propreté.

Comme disait un sage, c'est au fruit que l'on reconnaît la qualité d'un arbre. Le fruit du Coran, l'islam, est inconsommable dans 57 pays du monde qui connaissent la «sharia». Ses fruits, endoctrinement, persécution, lois arbitraires, injustices, mépris de son prochain, carnages, sont les horreurs que ces populations vivent quotidiennement.

Il me semble que des solutions doivent exister,

pour mettre un terme à ces violences. Imaginez la Libye et la Syrie qui reverdisent grâce à l'irrigation, la fin de la famine pour les populations, les villes reconstruites où l'on entend les chants des

jeunes qui s'amuse. Plus besoin de se cacher et de craindre le viol. Quel challenge! Ce serait le meilleur investissement. Des tracteurs au lieu des chars blindés, des socs de charrue au lieu de blindage. Construire une société de paix, où chacun respecte son prochain. Je crois que c'est possible.

Vous m'invitez au dialogue pour la paix, Monsieur Tebib. Je vous dis présent, bien que je ne vous aie jamais fait la guerre, ni même insulté. Alors, à bientôt. ● MARC FRÜH (LAMBOING)

Le dialogue que vous appelez de vos souhaits m'interpelle. La porte est ouverte et je m'en réjouis!

Construire une société de paix, où chacun respecte son prochain. Je crois que c'est possible.

COURRIER
DES LECTEURS

VOTE COMMUNALISTE

Chassez le naturel...

C'est avec consternation que le PLR-JB a pris connaissance du mandat d'étude donné à deux entreprises par les cantons de Berne et du Jura. On va donc bombarder le bon peuple de statistiques, de rapports, de graphiques, on va parler péréquation financière. Des sujets qui n'intéressent que les spécialistes, et encore...

Le cynisme avec lequel l'Hôpital du Jura bernois (HJB SA) a été exclu de l'étude est pour le moins burlesque, voire grotesque. Ainsi, pour ceux qui nous gouvernent, l'HJB site de Moutier pourrait devenir intercantonal. On névoque plus un hôpital interjurassien... pourquoi? Subtil, mais hypocrite et trompeur.

Quant au site de Saint-Imier de l'HJB, on n'en parle pas du tout. Deviendra-t-il aussi intercantonal? Un beau cadeau de Noël pour l'ensemble du personnel des deux sites qui, une fois de plus, est déstabilisé par une décision irrationnelle, absurde et saugrenue.

Diviser pour mieux régner. C'est inacceptable de la part des deux gouvernements. L'HJB SA est un élément central de l'économie régionale. Les deux sites de Moutier et de Saint-Imier constituent indéniablement un élément central de l'économie régionale, non seulement en tant que vecteur de revenus financiers, mais également en tant que contribution à l'équilibre infrastructurel et social de la région.

Les sites de Moutier et de Saint-Imier offrent aux habitants de toute la région des soins et une assistance de proximité et de qualité répondant aux exigences

LE CLIN D'ŒIL



GUÉPARD Ce grand carnassier africain a un corps taillé pour la course. Ses longues pattes lui permettent de parcourir 7 à 8 m à chaque foulée. Le guépard atteint la vitesse de 112 km/h sur une distance de 300 à 400 m. Il est l'animal terrestre le plus rapide. ENVOI DE DENIS ROSSÉ, CORCELLES

d'une activité médicale de pointe.

Le risque d'un démantèlement de l'offre dans un hôpital intercantonal existe bel et bien pour Moutier, puis dans la foulée pour Saint-Imier. C'est l'objectif d'une minorité: affaiblir la région. Le PLR-JB demande au Gouvernement bernois de revoir rapidement sa copie et d'inclure le site de Moutier de l'HJB dans l'étude relative au vote communaliste.

PLR du Jura bernois

MÊME SUJET

Une question de crédibilité

Ainsi la ville de Moutier, les cantons de Berne et du Jura estiment-ils que la question institutionnelle et la réponse qui lui sera donnée n'auront aucune influence sur le sort de l'Hôpital du Jura bernois SA dont la pérennité dépend avant tout, tentent-ils de nous persuader, de la fidélité des patients et du personnel! Si l'on prend en compte les destinées de nos hôpitaux ré-

gionaux, jurassiens en particulier, cette affirmation est un scoop! Amis ajoulets et francs-montagnards, vous n'aimez pas suffisamment votre hôpital!

La réalité est évidemment tout autre! L'HJB SA fonctionne sur deux sites, avec une direction unique et du personnel médical pouvant intervenir aux deux endroits. Si le site de Moutier devait devenir intercantonal, qu'en serait-il de celui de Saint-Imier? Où se situerait le siège administratif?

Il est important que le citoyen sache comment fonctionne l'hôpital et, bien qu'il s'agisse pour l'HJB SA d'une société anonyme, ses sources de financement sont multiples et complexes. Par exemple, pour un patient hospitalisé, le forfait par cas s'élève à environ 9000 fr., multipliés par le «case-mix» (lourdeur du cas) et ce montant est pris en charge à raison de 55% et 45% par le canton et les caisses-maladie. Cet exemple souligne parfaitement le côté «économique» de la question et la raison pour laquelle de nombreux hôpitaux sont fermés. Faut-il le rappeler, l'HJB SA est le

plus gros employeur de la région et insinuer que la décision institutionnelle n'aura aucune influence sur son maintien ou sa rapide réaffectation est une hérésie! Ainsi, la décision incompréhensible de «sortir» l'HJB SA de l'analyse officielle confiée aux experts est-elle inadmissible pour tout citoyen du Jura bernois. Que l'on confie à un spécialiste ce qui relève du domaine hospitalier, pas de problème, mais son analyse doit être intégrée à celles des deux autres experts et faire partie du «paquet global»!

La manœuvre est claire et doit être dénoncée, il faut évacuer du débat cette épineuse question, elle n'aura pas donc sa place dans l'analyse menée par les deux experts désignés. En réalité, il s'agira de trois experts et il n'y a aucune raison de discriminer l'un d'entre eux. Nous invitons par conséquent le Gouvernement bernois à réagir de manière énergique et rapide afin d'inclure l'HJB SA dans la liste des analyses à mener, il y va de sa crédibilité et de celle du résultat des études.

PS du Jura bernois

MOUTIER

Un centre-ville digne de la cité

Vite, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. Pas de plan B? Que nenni, lors de la séance d'information, la contestation portait aussi sur le choix de l'emplacement du bâtiment, trop éloigné du centre-ville et des écoles. Rue Industrielle, un immense panneau publicitaire du futur «lotissement îlot du Moulin» donne à rêver. Belle opportunité pour la Municipalité qui pourrait présenter un nouveau projet en l'intégrant dans ce lotissement, et ainsi l'investissement public encouragerait certainement le promoteur à démarrer ce grand chantier. Plusieurs aspects positifs à cette solution:

- les appartements tant contestés n'auraient plus raison d'être;
 - l'investissement serait revu à la baisse;
 - les logements prévus pour agrandir l'école à journée continue resteraient à la disposition des locataires actuels;
 - l'école à journée continue serait en totalité regroupée au centre-ville (pas de transports onéreux des élèves);
 - les appartements actuellement occupés par cette école se libéreraient dans les bâtiments du Viaduc;
 - l'école ménagère et la nouvelle crèche implantées au centre-ville seraient proches des écoles;
 - un grand parking est à disposition et le terrain du Viaduc pourrait être mis en vente.
- Voilà le plan B qui avait été proposé à nos autorités en cas de refus! Moutier pourrait se targuer d'avoir un centre-ville digne de notre cité.

Simone Käslin-Gorgé (Moutier)

Connaître, c'est choisir

«Parler du religieux ne sert à rien, les églises sont vides.» J'ai lu ces mots dans un sondage sur la suppression des émissions religieuses de la RTS. Contrairement au discours en vogue, s'abstenir de parler du religieux ne permet pas une liberté de croyance respectueuse de chacun, loin des diktats désuets et bigots des Eglises! Laisser s'assécher ce champ-là, renoncer à parler, à découvrir, à débattre, c'est ouvrir un bel espace aux «recettes de salut», aux amalgames, aux fondamentalismes de tout bord! Quand bien même c'est tendance de rejeter tout ce qui touche à la question religieuse, l'humain reste un être spirituel qui s'interroge sur le sens pluriel de la vie, sur la mort, sur ses valeurs. La formulation diffère selon la culture, la religion, c'est vrai; ça rend le dialogue sensible et complexe. Mais notre société est désormais plurielle aussi sur le plan religieux: vouloir renoncer à toute réflexion ou dialogue, c'est faire l'autruche! Oui, parlons du religieux, apprenons à mieux nous connaître mutuellement. Laissons les clichés, les propos qui incitent à la peur, à la haine. Développons notre esprit critique: il n'est pas l'apanage des gens qui prônent une laïcité mal comprise, libre de toute allusion au religieux qui menace la liberté individuelle! Connaître, c'est pouvoir se faire une opinion, choisir en liberté, sans devoir rejeter l'autre pour exister! Tout ça va dans le sens de l'Évangile, non? Bon temps de l'Avent, entre réflexion et rencontres!

Marie-Laure Krafft Golay (Prêles)

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: redactionjj@journaldujura.ch